

Propulser, ancrer, concrétiser : l'innovation sociale au Québec

LE FORUM SUR L'INNOVATION
SOCIALE DE NOVEMBRE 2021 :
LA DÉMARCHE ET SES SUITES

DOCUMENT SYNTHÈSE

RÉSEAU QUÉBÉCOIS EN
INNOVATION SOCIALE

MAI 2023



Introduction

Au Québec, comme partout dans le monde, les défis économiques et sociaux appellent une transformation en profondeur des façons de faire. Pandémie, urgence climatique, accroissement des inégalités, changements démographiques, diversité et inclusion, réconciliation avec les peuples autochtones, pour ne citer que ceux-là, constituent des enjeux que l'innovation technologique ne peut résoudre seule. C'est d'ailleurs un fait reconnu à l'échelle internationale¹ : la complexité des transformations requises par les sociétés contemporaines demande des réponses collectives et multiples, d'où l'importance des innovations sociales.

La modification des comportements individuels et collectifs repose aussi, voire d'abord, sur la confiance collective et la qualité des liens sociaux, sur une capacité d'adaptation rapide et sur une forte créativité pour imaginer, expérimenter et effectuer les changements collectifs et culturels nécessaires. Comme le rappelle le Réseau québécois en innovation sociale (RQIS), « une innovation sociale (IS) est une nouvelle idée, approche ou intervention, un nouveau service, un nouveau produit ou une nouvelle loi, un nouveau type d'organisation qui répond plus adéquatement et plus durablement que les solutions existantes à un besoin [...]. La portée d'une innovation sociale est transformatrice et systémique. Elle constitue, dans sa créativité inhérente, une rupture avec l'existant »².

Si elles portent en elles ce potentiel transformateur, les innovations sociales nécessitent toutefois la mise en place d'un contexte favorable à leur émergence, à leur expérimentation puis à leur mise à l'échelle et à leur institutionnalisation³.

C'est autour de ce constat que se sont réunis quelque 120 participant(e)s dans le cadre d'un forum interactif consacré à la place des innovations sociales dans la Stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation (SQRI2), lors du Grand Rendez-vous de l'innovation du Québec (GRVIQ) de novembre 2021. Ce forum était à la fois l'aboutissement de dix mois de consultations et de mobilisation des organismes, des réseaux et des établissements qui œuvrent en IS ou qui soutiennent son importance et la première étape d'une démarche à poursuivre. Le RQIS a d'ailleurs pleinement joué son rôle de carrefour de l'innovation sociale⁴.

À travers les mémoires, les articles de journaux, les consultations publiques, le travail collaboratif avec le Conseil de l'innovation du Québec et le forum de novembre 2021, les acteurs de l'IS ont pu mesurer leur

¹ Voir, par exemple, les travaux de [l'OCDE](#), de la [Commission européenne](#), de [l'ONU](#) et de [l'AVISE](#).

² Extrait de la définition de l'innovation sociale formulée dans la Déclaration québécoise pour l'innovation sociale en 2011.

³ [En lire davantage sur les différentes phases de l'innovation sociale.](#)

⁴ En favorisant notamment les rencontres, les échanges, les convergences et la formulation de pistes d'action.

convergence, identifier des terrains de collaboration et formuler les [recommandations](#) suivantes au Conseil et au ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI)⁵ pour la SQRI² (2022-2027) :

- 1- Reconnaître, dans la stratégie québécoise d'innovation, la **spécificité de l'IS** pour répondre aux défis de société. Ses retombées, davantage d'ordre socioéconomique, nécessitent **des modes d'action et un soutien spécifique**. Transversale, elle doit s'intégrer aux grands projets d'innovation.
- 2- Créer un **programme structurant** pour déployer l'IS avec un cadre, des mécanismes et des financements conséquents, qui soutiendront **tant l'émergence et l'expérimentation que la mise à l'échelle** d'initiatives susceptibles de générer des retombées importantes.
- 3- Élaborer une **politique nationale de recherche collaborative** en IS. Elle sera coconstruite en collaboration avec les Fonds de recherche du Québec (FRQ), le Conseil de l'innovation, le MEI, le RQIS, les établissements d'enseignement supérieur et les ministères concernés.
- 4- Donner au RQIS le mandat et le financement **pour assurer le suivi** du forum et jouer son rôle de carrefour au sein de l'écosystème d'innovation sociale.

Les éléments suivants apparaissent stratégiques pour les travaux des prochaines années :

- l'évaluation;
- la mise à l'échelle;
- le lien entre IS et enseignement supérieur;
- les collaborations dans l'écosystème de l'IS.

La présente synthèse permet de retracer les moments marquants de cette mobilisation, les convergences, les recommandations envers les pouvoirs publics ainsi que les pistes de travail pour les réseaux œuvrant en IS et pour le RQIS. Mais elle vise surtout à dresser une feuille de route pour le soutien à l'innovation sociale au Québec. En ce sens, **elle se veut un outil pour la suite des choses, un appel à un plan d'action**.

En complément de cette synthèse des discussions, la [page web du RQIS consacrée à la SQRI²](#) permet en outre de consulter différents documents produits au cours de cette année : mémoires, présentations, articles de journaux, publications de projets, etc.

⁵ Le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) est maintenant appelé le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE).

Partie 1 | La genèse du forum : les grandes étapes de la démarche

La SQRI² a été lancée en mai 2022. Afin de s’assurer que l’innovation sociale y soit reconnue comme une composante à part entière, le RQIS a initié, dès mars 2021, une démarche de délibération et de mobilisation qui s’est traduite par des mémoires émanant d’une multitude d’acteurs et d’actrices de l’IS au Québec, des rencontres, des ateliers de travail, des présentations, des prises de position publiques, un forum dédié et des recommandations. Elle a permis de nombreuses discussions au sein de l’écosystème de l’innovation sociale, de même qu’avec le Conseil de l’innovation du Québec et avec le ministère de l’Économie et de l’Innovation (MEI).

Cette démarche ne fut bien sûr pas un processus linéaire: il y a eu des révisions, des arbitrages, des avancées rapides et des moments de doute. Par ailleurs, elle a sans conteste permis plusieurs convergences et l’ouverture de quelques chantiers de travail, que nous résumons ici en soulignant les retombées et les perspectives pour les politiques publiques, pour l’écosystème de l’IS comme pour le RQIS.

À l’origine

L’origine de cette démarche du RQIS et de ses partenaires est sans doute le lancement de la précédente SQRI, en mai 2017. Dans les mois qui l’avaient précédée, le RQIS avait organisé une consultation avec le MEI sur la place qui devrait être consacrée à l’IS dans une stratégie gouvernementale de recherche et d’innovation (automne 2016). Plusieurs personnes qui avaient participé à un groupe conseil sur le contenu de cette stratégie avaient souligné l’importance de l’IS et semblaient avoir été entendues. De fait, la SQRI 2017-2022 mentionnait à plusieurs reprises l’innovation sociale. Les moyens annoncés étaient cependant nettement insuffisants. Le constat fut sans appel : il ne suffisait pas de quelques mémoires et de quelques rencontres pour convaincre l’appareil gouvernemental. Ceci demandait un travail de plus longue haleine et des discussions au sein même de l’écosystème de soutien de l’IS, ce à quoi s’est attaqué le RQIS dans les années qui ont suivi⁶.

Force était de constater que le contexte avait beaucoup évolué entre 2017 et 2021. Non seulement de nombreuses initiatives en IS avaient vu le jour, mais il paraissait évident que le contexte de crise climatique et sanitaire et les défis sociaux multiples (inégalités, intégration des immigrants, décrochage scolaire, habitation du territoire, etc.) exigeaient de transformer urgemment nos pratiques.

Plusieurs organismes et réseaux en innovation sociale faisaient fondamentalement la même analyse. Par son rôle de carrefour, le Réseau québécois en innovation sociale (RQIS) était bien placé pour entendre ces réflexions et susciter les mises en commun. Il prit donc l’initiative de susciter des échanges au sein des

⁶ Le RQIS et ses partenaires ont eu entre 2017 et 2018 de multiples occasions de dialoguer dans le cadre, notamment, de la consultation sur la [stratégie de finance sociale et d’innovation sociale du gouvernement fédéral](#) (automne 2017) ou encore pour la participation à la rédaction de la [Déclaration de Montréal sur l’innovation](#), lors du sommet de Montréal sur l’innovation (mai 2018).

organisations constituant l'écosystème de l'IS autour, notamment, de quatre questions : quelles innovations prioriser pour le Québec de demain? Quelle est la place de l'innovation sociale? Quels sont ses défis et ses perspectives? Quelles politiques publiques peuvent la soutenir?

L'intention de départ était de rassembler les acteurs et les actrices pour favoriser les convergences et pour soutenir la place de l'IS dans la SQRI². La démarche s'est construite progressivement en cours d'année, en trois temps : les représentations autonomes du RQIS, l'organisation d'un forum et les suivis.

Coordonner les acteurs et actrices de l'innovation sociale

Les premiers contacts furent établis avec le Conseil dès mars 2021 — des discussions relativement informelles d'abord, au cours desquelles on apprenait à se connaître et à connaître nos préoccupations respectives. La question des retombées des IS est tout de suite apparue comme centrale. Le RQIS n'était pas seul à s'en préoccuper. Les organismes de liaison et de transfert en innovation sociale (TIESS, CTREQ et Humanov-is) poursuivaient de leur côté les discussions avec le MEI, tout comme les CCTT-PSN, qui avaient par exemple accueilli l'innovateur en chef à leur assemblée annuelle, pour ne citer qu'eux. En outre, en mai 2021, le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) et le TIESS consacraient un colloque de l'ACFAS à la question de l'évaluation : « Qualifier, classer et évaluer les innovations sociales : enjeux scientifiques et politiques ».

S'ensuivirent des consultations formelles sur le contenu de la SQRI (qui devint un an plus tard la SQRI²), d'abord sous forme d'appel de mémoires, puis de consultations thématiques et régionales.

- Consultations régionales (le [compte-rendu](#) du MEI en avait laissé perplexe plus d'un, plusieurs participant(e)s n'y retrouvant pas le contenu des discussions);
- Consultation régionale sur l'innovation sociale le 10 juin 2021;
- Consultation sur la mesure des effets de l'innovation le 17 juin 2021;
- Consultation du Fonds de recherche du Québec le 22 juin 2021;
- Consultations auprès des OLTIS, CCTT-PSN et centres de recherche en juin sur les programmes du MEI;
- Atelier sur un futur baromètre de l'innovation en juin 2021.

Comme ses nombreux partenaires, le RQIS a déposé son mémoire en mai 2021. Sur les 233 mémoires parvenus au MEI, 33 soulignaient l'importance de soutenir l'innovation sociale⁷.

⁷ Le RQIS a pris le temps d'en analyser les zones de convergences dans une [synthèse des mémoires](#).

Le RQIS et ses partenaires ont ensuite pris part aux différentes consultations — dont une sur l’innovation sociale et une sur la construction d’un baromètre de l’innovation —, en plus des consultations régionales. Des discussions ont pris forme entre les réseaux en IS sur la base de ces mémoires et sur les discussions tenues en amont et en aval de ces consultations. L’assemblée générale annuelle du RQIS, en juin 2021, a été aussi une occasion d’aborder certaines pistes, et plusieurs convergences sont apparues. Les discussions avec le Conseil ont abouti à une présentation à leur conseil d’administration, le 9 septembre 2021, livrée conjointement par Humanov·is, le RQIS et le CRISES (voir annexe 1), ainsi qu’une lettre d’opinion dans *La Presse* du 7 juillet 2021 : [Faire de la SQRI un projet de société](#).

Du côté du Conseil, l’hypothèse d’une grande rencontre sur l’innovation à l’automne a fait son apparition : tous les volets pourraient y être débattus. Le RQIS a donc suggéré qu’il y ait un temps pour discuter d’un volet innovation sociale lors de cette grande rencontre. La confirmation, en août 2021, de la possibilité de tenir un forum sur l’IS dans le cadre du Grand Rendez-vous de l’innovation du Québec accélère les discussions entre les réseaux de l’IS. Un comité d’orientation (CO) du Forum est mis sur pied, composé de personnes provenant des différents réseaux, tendances et sensibilités au sein de l’écosystème. Un comité organisateur (Cor), plus opérationnel, était responsable des suivis entre les rencontres de ce grand comité.

Organiser un forum sur l’IS

Les discussions des mois précédents et une première analyse des mémoires ont permis d’identifier des convergences (voir encadré ci-dessous), allant de l’analyse du contexte et de la vision de l’IS à l’évaluation et aux politiques publiques en passant par le rôle de la recherche et du transfert, l’importance d’un écosystème, la culture d’innovation, la place de l’entrepreneuriat, les cycles de l’innovation, etc. Tous soulignent le besoin d’un mécanisme de suivi régulier avec le Conseil.

11 points de convergence

1. L’analyse du contexte

Un grand nombre de défis de société exigent de nouvelles façons de faire. L’innovation technologique ne pourra régler tous ces enjeux.

2. Une vision commune de l’IS

La définition du RQIS est souvent reprise. L’IS tente de répondre à des enjeux de société et a des retombées sur l’ensemble de la société qui ne passent pas seulement par la commercialisation. La société civile est un acteur incontournable de ce « processus continu, mais non linéaire, collectif, in vivo, d’expérimentation et d’apprentissage, de coconstruction de connaissances et de pratiques, menant à une transformation des pratiques et à la mise à l’échelle ». Une convergence se dégage aussi sur ce qu’elle n’est pas (une retombée sociale de l’IT, un mécanisme d’acceptabilité sociale, et un fait de grands laboratoires de recherche, de grandes entreprises et de l’État). L’IS doit être vue comme de la R&D sociale et doit être soutenue à part entière.

11 points de convergence (suite)

3. Le rôle de l'enseignement supérieur et de la recherche

Recherche partenariale, chercheurs en résidence, services aux collectivités, zones d'IS dans les cégeps et les universités... De nombreuses formules permettent, soutiennent et valorisent la participation de la société civile à la coconstruction de connaissances. Les mécanismes de collaboration doivent donc être étendus et valorisés, sous des formes encore à préciser.

4. Le transfert de connaissances

De nombreux apprentissages émergent des expérimentations passées, en cours ou à venir. Le transfert de ces connaissances, mis de l'avant par nombre d'acteurs et d'actrices, et pas seulement par les OLTIS et les CCTT-PSN, s'avère une phase essentielle dans le déploiement et la mise à l'échelle de ces innovations sociales.

5. Les phases de l'innovation

Comme toute innovation, l'IS passe par [différentes phases](#) (émergence, développement, mise à l'échelle, institutionnalisation : elles ne sont pas les mêmes que l'innovation technologique), ayant chacune des caractéristiques, des dynamiques et des exigences propres. Chacune doit donc être appuyée de façon spécifique.

6. L'écosystème de soutien

Une innovation seule risque de ne pas survivre ou de ne pas se déployer. Elle s'intègre dans un ou des écosystèmes dotés d'une ou plusieurs fonctions : accompagnement, incubation, formation, recherche, transfert, financement, évaluation, concertation, représentation, etc. Il importe de renforcer les **écosystèmes d'innovation existants** et d'assurer une place pour l'IS dans les autres écosystèmes d'innovation, sectoriels ou territoriaux (le projet de zone d'innovation de Québec pose notamment cet enjeu).

7. Une culture d'innovation

Les IS émergent d'un terreau de coopération et de créativité. Il importe donc de favoriser les collaborations à tous niveaux : avec les pouvoirs publics, entre les composantes des écosystèmes, entre l'enseignement supérieur et la société civile, etc. Des ressources doivent ainsi être consacrées aux rencontres, aux mutualisations et aux collaborations pour favoriser le déploiement d'une culture d'innovation au Québec.

8. Des modes d'évaluation adaptés

Des modes d'évaluation qui favorisent les apprentissages réalisés et les retombées sur l'ensemble de la société doivent être définis en collaboration avec les acteurs et les actrices concernés en vue d'améliorer les pratiques de tous et toutes, y compris les politiques publiques.

9. L'entrepreneuriat comme lieu d'innovation.

Comment soutenir la nouvelle génération d'entrepreneur(e)s souvent collectifs qui, à force de faire face à tous les défis et d'innover sur tous les terrains, s'épuisent ? Comment les joindre et renforcer leurs capacités d'innovation ?

10. Un appui approprié et spécifique

Il convient à la fois d'ouvrir les mesures et programmes existants — réservés aux grandes entreprises ou à l'innovation technologique — à l'innovation sociale et de mettre sur pied des normes et des mesures adaptées à l'IS, favorisant l'expérimentation, la mise à l'échelle, les collaborations et soutenant ses écosystèmes.

11. Des mécanismes de suivis de la SQRI²

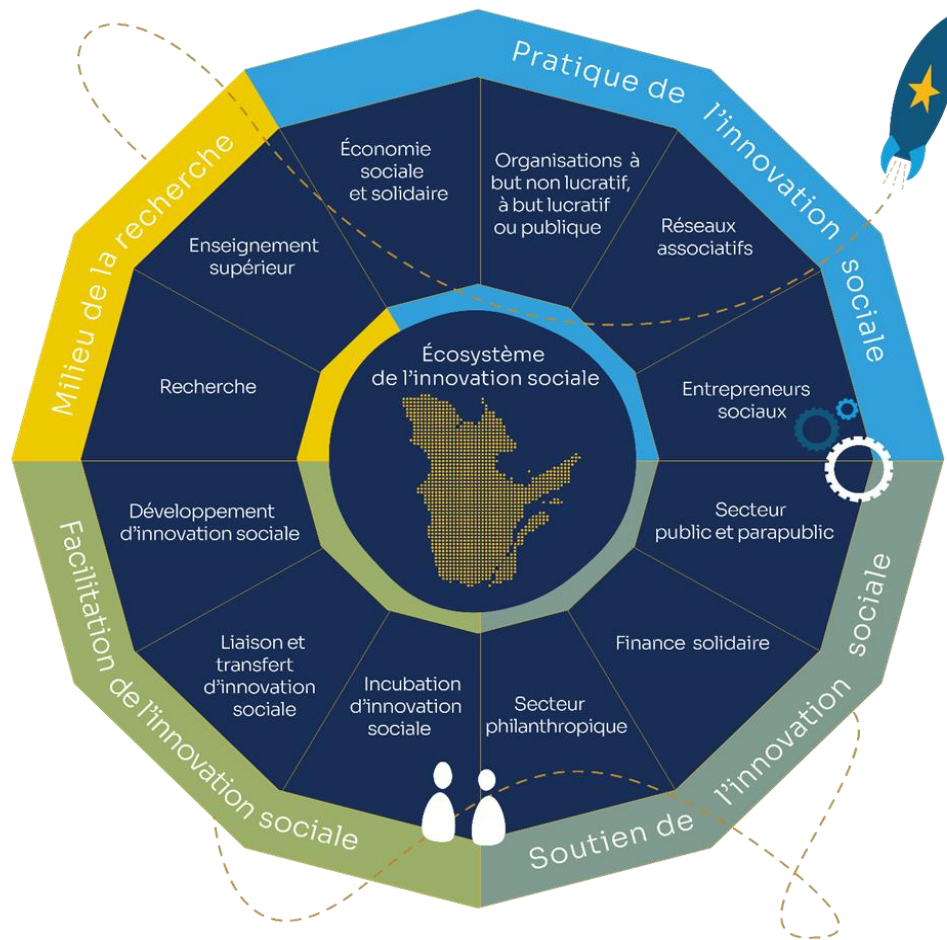
Des suivis qui associent étroitement les acteurs et les actrices concernés devraient être mis en place. Les mécanismes, modalités et moyens de ce suivi sont à définir.

[Plus de détails](#)

Ces convergences apparaissent être un point de départ pour formuler des recommandations à soumettre à la discussion lors de ce forum. D'ailleurs, un sondage effectué auprès des 100 personnes préinscrites a permis d'identifier quatre thèmes prioritaires pour les ateliers⁸ :

- L'évaluation
- La mise à l'échelle
- Le rôle de la recherche et de l'enseignement supérieur dans la diffusion des IS.
- Les collaborations dans l'écosystème de l'IS

L'écosystème de soutien à l'Innovation sociale



En parallèle à la préparation du forum (10 semaines, un temps assez court), les discussions se sont poursuivies avec le Conseil. Deux personnes du RQIS assistaient régulièrement aux rencontres de

⁸ Afin de permettre des discussions productives qui feraient émerger des recommandations concrètes, le comité organisateur avait préparé un cahier de discussion.

coordination au Conseil pour l'organisation du GRVIQ et de ses 9 forums, et deux aux rencontres sur un futur baromètre de l'innovation. En même temps que commençaient les consultations du MEI, plusieurs réseaux en IS s'associaient aux OLTIS et au RQIS pour démarrer un projet sur les outils d'évaluation en innovation sociale⁹.

Cette forte mobilisation qui a mené au Forum sur l'IS s'est traduite par une forte participation à l'événement du 19 novembre 2021. 130 personnes se sont inscrites – y compris des invités du Conseil – et une centaine ont participé aux ateliers. C'est, nous a-t-on dit, le forum où il y a eu le plus d'inscriptions parmi les neufs forums du GRVIQ. Plusieurs organismes présents formulent des engagements pour la suite. Une évidence se dégage : cette rencontre doit être un moment dans une discussion qui doit se poursuivre, permettre des mises en commun et outiller les réseaux et initiatives en cours.

⁹ Voir [Les outils d'évaluation en innovation sociale](#).

Partie 2 | Le forum de l'innovation sociale : convergences, recommandations, apprentissages

Les convergences sur les enjeux et priorités

Les premières convergences apparurent autant au comité d'orientation que dans la synthèse des mémoires réalisée par le RQIS (tel que mentionné dans l'encadré précédent). Elles portaient notamment sur la vision de l'innovation sociale¹⁰ comme processus continu, collectif et non linéaire d'expérimentation et d'apprentissage, de coconstruction des connaissances et des façons de faire, menant à une transformation des pratiques à plus large échelle (politiques publiques, institutions, etc.), et dont les différentes phases devaient être soutenues et évaluées de façon spécifique.

Outre la convergence de vision, tous s'entendaient pour affirmer que l'IS devait faire partie intégrante d'une nouvelle SQRI et que le rôle de la recherche et du transfert dans l'appropriation et le partage des IS devait y être souligné. Le besoin de meilleures collaborations au sein de l'écosystème de l'IS a été nommé. Les réseaux mobilisés mettaient aussi en lumière le besoin de formuler des recommandations concrètes pouvant faire l'objet de suivi avec le MEI, le CQI et Axelys, mais aussi la nécessité d'arrimer innovation sociale et technologique plutôt que de les opposer.

En conséquence, il semblait évident que l'IS devrait faire l'objet d'un chapitre spécifique de la SQRI2 cadrant bien son apport spécifique et faisant référence aux débats historiques et internationaux.

Puisque les contraintes de format et de temps du forum ne permettaient pas de discuter de tous ces éléments de convergence, les quatre thèmes, mentionnés plus haut, qui apparaissaient prioritaires lors des consultations, ont fait l'objet de discussions d'une heure en atelier et de recommandations précises pour la nouvelle mouture de la SQRI. Un cahier de discussion et des hypothèses de recommandations alimentaient les échanges. De façon générale, les éléments avancés pour discussion suscitaient une forte adhésion. Les ateliers apportèrent cependant plusieurs nuances et bonifications. Une forte volonté de poursuivre les discussions émanait des (trop courts) ateliers.

Les recommandations

Les quatre thèmes soumis au forum ont donné lieu à plusieurs recommandations qui ont pu faire l'objet de suivis par le RQIS et ses réseaux affiliés. Les recommandations soumises au Conseil serviront d'objet de discussions subséquentes auprès du gouvernement.

¹⁰ Si la définition de l'IS était souvent mise de l'avant dans les mémoires, d'autres définitions étaient également proposées (voir la [synthèse des mémoires](#)), sans être fondamentalement différentes : Camil Bouchard, CRISES, etc. D'autres concepts étaient aussi utilisés, qui renforçaient l'idée d'innovation sociale : innovation ouverte, innovation durable, etc.

Première recommandation

- Reconnaître dans la SQRI² la spécificité de l'IS pour répondre aux enjeux de société. Ses retombées, davantage d'ordre socioéconomique, nécessitent des modes d'action et un soutien spécifique. Transversale, l'innovation sociale doit s'intégrer aux grands projets d'innovation.

La mention de l'IS dans la SQRI² peut être constatée, ce qui représente un pas dans la bonne direction. Les mesures concrètes viendront cependant plus tard.

Deuxième recommandation

- Créer un programme structurant pour déployer l'IS, avec un cadre, des mécanismes et des financements conséquents qui soutiendront tant l'émergence, l'expérimentation que la mise à l'échelle d'initiatives susceptibles de générer des retombées importantes.

Troisième recommandation

- Élaborer une politique nationale de recherche collaborative en IS. Cette politique sera coconstruite en collaboration avec les FRQ, le Conseil de l'innovation du Québec, le MEI, le RQIS, les établissements d'enseignement supérieur et les ministères concernés.

Quatrième recommandation

- Donner au RQIS le mandat et le financement afin d'assurer le suivi du forum et de jouer son rôle de carrefour pour la concrétisation du programme structurant.

Toutes ces recommandations gardent leur entière pertinence un an plus tard.

Nous croyons que ces recommandations pourraient aussi en inclure une cinquième : voir l'IS au cœur des zones d'innovation afin d'inclure des pratiques novatrices, comme des laboratoires vivants, et favoriser un développement innovant et inclusif de nos territoires et milieux de vie.

En fait :

- Les zones d'innovation sont peuplées de communautés, d'êtres humains qu'on veut actifs et résilients devant les changements climatiques, les crises sanitaires, les défis de l'inclusion, de l'éducation et, bien sûr, devant les défis scientifiques et économiques.
- Il y a des communautés qu'on souhaite aussi engager dans l'innovation pour que cette dernière ait un véritable impact.

Ces zones d'innovation pourront donc aussi être des zones d'innovation territoriale, et il s'agit là d'un des grands apports de l'IS. Elles doivent donc faire une place à l'innovation sociale, y compris dans leur gouvernance.

Une mobilisation à poursuivre

Bien que forte, La mobilisation et les discussions qui menèrent au forum furent accompagnées d'un certain nombre de limites.

- a. Cette mobilisation laisse ses promoteurs à la fois enthousiastes et stimulés, mais aussi épuisés: toute cette démarche a été prise entièrement à bras-le-corps par le RQIS et ses réseaux partenaires sans aucune autre ressource spécifique et aucun soutien public.
- b. Les organisateurs du forum n'avaient pas de contrôle sur le format des ateliers (durée, plénière, ateliers, etc.) ni sur les éléments techniques de cet événement entièrement en ligne, pandémie oblige. Malgré l'énergie mise par le Conseil pour rendre fluide l'utilisation de la plateforme, certains problèmes survinrent et de nombreux participant(e)s dirent manquer de temps pour préciser leur argumentaire. Il en résulta, pour plusieurs, une certaine frustration et le sentiment qu'on n'avait pas pu aller au fond des choses.
- c. Si les propos tenus au forum sur l'innovation sociale trouvèrent écho aussi dans le forum sur le développement durable, ces arguments semblaient cependant marginalisés dans l'ensemble du GRVIQ. Les discours et les panels de la première journée faisaient peu de place à l'innovation sociale, l'arrimage entre IS et IT étant laissé pour compte.
- d. En ce sens, le forum doit être perçu comme le début d'une grande discussion qui devra se poursuivre.

Partie 3 | Un travail qui se poursuit et qui prépare l'avenir

Les suites du forum

Dans l'année qui a suivi la tenue du forum, la mobilisation des acteurs et actrices de l'IS s'est poursuivie donnant lieu à plusieurs développements :

- Une personne a été désignée par le gouvernement du Québec pour représenter la dimension innovation sociale au conseil d'administration du Conseil : Béatrice Alain, directrice générale du Chantier de l'économie sociale.
- [La SQRI²](#) a été lancée le 19 mai 2022.
- Le [baromètre de l'innovation](#) a été lancé le 15 juin 2022. Un des volets est [l'innovation sociale](#).
- Le projet de « créer des outils d'évaluation plus appropriés pour la compréhension des innovations sociales » s'est poursuivi en collaboration avec 19 organismes et a abouti au lancement d'une série d'[outils d'évaluation en IS](#) en septembre 2022.
- Le RQIS a tenu deux assemblées générales (1^{er} décembre 2021 et 28 avril 2022) pour rendre compte de ses travaux et réformer sa gouvernance afin d'assurer une présence diversifiée des différentes régions et réseaux de l'innovation sociale.
- Les discussions se sont poursuivies entre le RQIS et Conseil de l'innovation du Québec.
- La parution de la synthèse du Forum a permis de jeter un regard rétrospectif sur le chemin parcouru et sur les perspectives de travail pour les prochaines années.
- Un [prix de l'innovation sociale](#) a été mis sur pied en partenariat avec l'Association pour le développement de la recherche et de l'innovation du Québec (ADRIQ).
- Le RQIS s'est doté d'un plan de travail qui s'arrime avec les perspectives énoncées lors du forum.

Le RQIS comme interlocuteur et comme carrefour

La formulation de ces pistes de travail et de ces recommandations au Conseil et au MEIE a été possible en structurant, pendant plusieurs années, des discussions entre plusieurs organismes, réseaux et établissements. C'est ce rôle de carrefour de l'innovation sociale que le RQIS a joué au cours de l'année qui a mené au forum.

Le RQIS peut et doit faire les suivis auprès du gouvernement du Québec et des autres paliers de gouvernement (fédéral et municipal), et continuer d'animer les discussions au sein de l'écosystème de l'IS autour des éléments soulevés avant et pendant le Forum. Plusieurs l'ont dit à maintes reprises : cette discussion doit se poursuivre afin de soutenir le déploiement de l'innovation sociale partout au Québec, de l'ancrer dans les pratiques et de la relayer dans les politiques publiques en favorisant les collaborations.

Quelques pistes

- Établir un mécanisme de liaison avec le Conseil et le MEI autour de réalisations concrètes (événements, études, projets, veille, avis, synthèses, mémoires, baromètre, etc.) permettant de mieux intégrer l'innovation sociale dans la SQRI² et de soutenir les initiatives structurantes qui émergent.
- Développer une suite au projet « outils d'évaluation en innovation sociale ».
- Reformuler l'ensemble des recommandations issues du forum, telles que modifiées à la suite des ateliers, pour faciliter le suivi.
- Animer des tables de travail sur certains thèmes mobilisateurs :
 - Une mise à l'échelle permettant une mutualisation des connaissances, des perspectives et des outils entre les réseaux en IS;
 - Le développement de plus grands liens entre l'enseignement supérieur et l'innovation sociale;
 - Les changements climatiques et la transition sociale et écologique, en collaboration avec les organismes et les réseaux concernés, notamment ceux présents au forum sur l'action climatique du GRVIQ.
- Organiser différents événements:
 - Grand Rendez-vous de l'innovation sociale;
 - Webinaires et séminaires de travail.

Conclusion

Sur la scène internationale, le Québec est largement reconnu comme une société où les innovations sociales sont exemplaires. Autant à l'OCDE ([OCDE 2020](#)) qu'à la Commission européenne et à l'ONU ([UNSSE 2021](#)), certaines de nos pratiques innovantes en revitalisation territoriale et en économie sociale sont citées en exemple. Et déjà en 2000, le Québec figurait parmi les premiers à participer au [Forum sur l'innovation sociale](#) de l'OCDE.

Échanges et missions scientifiques, visites de délégations étrangères, réplification d'expériences québécoises, de la France au Brésil, en passant par la Corée du Sud, le Québec continue aujourd'hui d'inspirer les initiatives dans des pays du Nord comme du Sud.

Historiquement, on a connu au Québec une forte influence de l'innovation sociale au sein des politiques publiques: pensons notamment aux régimes d'assurance maladie, d'assurance automobile et d'assurance parentale, aux CÉGEPS et, plus récemment, aux CPE.

Les IS contribuent aussi à notre développement économique et territorial, comme en font foi le poids de l'économie sociale et du mutualisme au Québec. Ces derniers ont été en retour des matrices d'innovation sociale par leur mode de propriété et de gouvernance, par le rôle joué par les CPE dans le développement des enfants, mais aussi par l'accès des femmes au marché du travail et par l'impact des fonds de travailleurs.

Le Québec est également reconnu pour son écosystème formel de recherche et d'innovation (celui du MEI et du FRQ, et les établissements d'enseignement supérieur) et son écosystème foisonnant de constellations d'organismes et de milieux innovants dans toutes les régions. Soulignons ici le rôle d'intermédiaire entre le milieu de la recherche et le milieu de pratique des Organismes de liaison et de transfert en innovation sociale (OLTIS), tout comme celui des Centres collégiaux de transfert en pratiques sociales novatrices (CCT-PSN). Il est également important de relever la fonction de concertation et de maillage assurée par le RQIS auprès de ce réseau.

Plus récemment, on a assisté au développement de politiques municipales favorisant l'IS dans plusieurs municipalités (Montréal, Gatineau, Shawinigan...). Paradoxalement, de nombreuses expériences porteuses de solutions restent encore fragmentées, insuffisamment connues et soutenues. Il est nécessaire de les repérer, de les documenter et de les soutenir, de favoriser leur mise à l'échelle, d'identifier leurs principaux obstacles et leurs conditions gagnantes.

L'IS est en effet cruciale aujourd'hui pour la transformation de notre système de santé et de soin, surtout face au vieillissement de la population; pour faire face aux changements climatiques; pour prendre le tournant de l'économie circulaire; pour le développement innovant et inclusif de nos territoires et milieux de vie; pour assurer une sécurité et une autonomie alimentaire; pour le développement des compétences et pour favoriser de meilleurs apprentissages et transitions professionnelles.

Dans tous ces éléments, l'innovation technologique seule ne peut avoir d'impact sans s'articuler autour d'une véritable transformation de nos façons de faire, ou encore sans impliquer activement les êtres humains et les communautés qui vivent ces transformations.

L'IS est, précisément, un processus de transformation de nos façons de faire. Elle est partout et doit être partout, de façon transversale : dans la santé, dans l'éducation, dans les entreprises, dans les milieux de vie, dans les laboratoires. Si elle mène aussi à de nouveaux produits et services qui seront éventuellement commercialisés, elle repose surtout sur l'essaimage et renforce la culture de collaboration, mène à une amélioration de la qualité de vie et permet de répondre aux besoins et aux aspirations des communautés.

Les organisations et les réseaux qui ont organisé notre forum rejoignent, ensemble, des milliers d'organismes et des milliers d'entreprises, des centaines de chercheurs ainsi que centres de transfert, qui sont au cœur des processus d'innovation sociale à travers tout le Québec. Nous sommes un milieu structuré, mobilisé. Nous sommes des acteurs et des actrices de l'innovation et soulignons, par nos gestes, que l'innovation sociale est au cœur d'une société innovante.

Ces réseaux ont collaboré pendant plusieurs mois pour définir les constats et établir des pistes d'action. Ils entendent continuer leur collaboration pour assurer les suivis de ce forum et la mise en œuvre des recommandations qui en ont découlé. Ils entendent également collaborer avec les pouvoirs publics aux mêmes fins.

Il faudra aller plus loin et se donner les moyens de nos ambitions. Améliorer nos propres façons de faire: développer la recherche collaborative, organiser des mises en commun, rejoindre de nouveaux publics, développer des outils efficaces, évaluer nos propres pratiques et leurs retombées, et œuvrer consciemment à la mise à l'échelle de l'innovation sociale.

Nous entendons nous attaquer à ces tâches avec la vision commune d'une société soignante, inclusive et mobilisée.

Remerciements

La démarche menant au Forum n'aurait pas été possible sans la mobilisation et la collaboration de nombreuses organisations et personnes. Nous pensons particulièrement aux membres du comité d'orientation, du conseil d'administration du RQIS et du comité de travail sur le baromètre de l'innovation, à l'équipe de travail, et aux animateurs d'ateliers.

Remerciements également au Conseil de l'innovation du Québec, et particulièrement à Luc Sirois, directeur général, Myriam Nouri, coordonnatrice à la recherche, et Isabelle Vézina, directrice générale adjointe.

Contributeurs et contributrices

Du Réseau québécois en innovation sociale

Document rédigé par :

Vincent van Schendel, TIESS (coordination)
Josée Beaudoin, École en réseau
Rachel Berthiaume, LLio
Annie Camus, CRISES
Patrick Dubé, Maison de l'innovation sociale
Stéphane Dubé, INM
France Emond, TIESS
Martin Frappier, Chantier de l'économie sociale
Jean-François Gagnon, Humanov-is
David Guimond, LLio
Marie Claude Lagacé, Humanov-is
Sylvain Lefevre, CRISES
Michel Lesage, LLio
Maude Nadeau, CTREQ
Andréanne Paquet, Humanov-is
Jimmy Paquet-Cormier, LLio
Marie-Chantal Paquette, RQIS
Rosalie Redman, Esplanade
Claudia Ruel, CTREQ
Linda Saint-Pierre, CTREQ
Camille Théron, RQIS

Annexe 1 | L'innovation sociale : maximiser l'impact pour bâtir le Québec de demain !

Extrait de la présentation au conseil d'administration du Conseil de l'innovation du Québec, juillet 2021¹¹

Les défis mondiaux actuels et à venir, les pandémies, l'urgence climatique, le défi de l'inclusion, l'accroissement des inégalités, le vieillissement de la population ou la réconciliation avec les Premières Nations commandent des transformations considérables et urgentes.

Le Québec n'y échappe pas.

Le contexte actuel offre une opportunité pour développer, innover et croître, et non de simplement revenir à la situation pré-COVID. L'occasion doit être saisie de revoir nos manières de produire, de consommer, de se déplacer, de prendre soin, de se loger, de travailler.

La technologie ne pourra pas tout résoudre. La complexité des transformations requises par les sociétés contemporaines demande des réponses collectives et multiples, comme en apporte l'innovation sociale.

La pandémie a bien montré à quel point la modification des comportements individuels et collectifs repose aussi, et peut-être d'abord, sur la confiance collective et la qualité de nos liens sociaux, sur la capacité d'adaptation rapide et une forte créativité pour imaginer, expérimenter et transformer en profondeur les manières de travailler comme de prendre soin. Nos sociétés ont un besoin impératif d'innovation sociale afin d'effectuer ces changements collectifs et culturels nécessaires.

Faire du Québec de demain, une « société innovante, bienveillante, verte, fière et prospère » appelle donc l'IS à jouer un rôle de premier plan. Pour que cette dernière soit en mesure de déployer son plein potentiel, elle doit être connue et reconnue de façon à prendre en compte ses spécificités. Le soutien aux organisations et aux réseaux qui forment l'écosystème québécois d'IS doit aussi être renforcé. Et enfin, il faut donner à l'IS et aux acteurs et actrices engagés les moyens de la diffuser et de la faire rayonner encore plus auprès de toutes et tous.

Un peu partout sur la planète, des décideurs ont placé l'IS à l'ordre du jour de leurs réflexions et orientations. L'OCDE est engagée dans ce sens depuis le début des années 2000. L'Union européenne a lancé un vaste programme de recherche dont les recommandations ont été mobilisées pour l'élaboration de la stratégie européenne de 2020. De plus en plus de pays, d'institutions et d'entreprises s'y intéressent aussi parce qu'intégrer les méthodes et les processus d'IS est pertinent pour tous les secteurs d'activités.

Depuis les années 80, l'IS fait l'objet de stratégies sur la scène internationale, de recherche et de recommandations dans les politiques publiques. Dès le début des années 2000, l'OCDE recommande

¹¹ Voir aussi la vidéo : [Maximiser son impact](#).

l'élaboration « d'un cadre politique favorable pour soutenir les acteurs publics, à but non lucratif et privés dans la coconstruction et la mise en œuvre de solutions socialement innovantes, de façon à résoudre les problèmes socioéconomiques, à renforcer la résilience territoriale et à mieux répondre aux chocs futurs. »

De la même façon, les conclusions du programme de recherche européen SI-Drive réaffirment l'importance de l'IS : « le virage numérique, la transition écologique, l'économie ont besoin de l'IS qui est aussi un vecteur de démocratisation et de participation aux transformations requises ». L'IS fait à présent partie de la stratégie d'investissement social de l'UE. Au-delà de l'Europe, de nombreux pays et régions ont mis sur pied des stratégies publiques d'IS : Australie, Écosse et plus près de nous la Colombie-Britannique ou le Manitoba.

Ainsi :

- De grands leaders de partout dans le monde reconnaissent aujourd'hui l'importance de l'IS pour contribuer stratégiquement aux transformations structurelles, dans le domaine social, économique et environnemental, nécessaires pour faire face à nos défis collectifs.
- Le rôle crucial de politiques de soutien adaptées aux spécificités de l'IS est également reconnu et mis en action à travers des stratégies concertées, pour en déployer le plein potentiel que ce soit sur le plan du financement, de l'accompagnement ou de la recherche.

Depuis 60 ans, plusieurs vagues d'innovations sont venues transformer le Québec et en faire la société moderne que nous connaissons. Le Québec a été et est encore une pépinière d'IS, à l'initiative des pouvoirs publics, des entreprises privées et, le plus souvent, des milieux associatifs. La culture de concertation — très importante au Québec — favorise la possibilité de trouver des réponses collectives aux enjeux de société et donc d'innover.

Sur la scène internationale, le Québec est largement reconnu comme une société où les innovations sociales sont exemplaires. Autant à l'OCDE (OCDE 2020) qu'à la Commission européenne et à l'ONU (UNSSE 2021), des pratiques innovantes de revitalisation territoriale et de l'économie sociale québécoise sont citées en exemple. Déjà en 2000, le Québec était parmi les premiers à participer au Forum sur l'innovation sociale de l'OCDE.

Échanges et missions scientifiques, visites de délégations étrangères, réplification d'expériences québécoises, de la France au Brésil, en passant par la Corée du Sud, le Québec continue aujourd'hui à inspirer les pratiques de pays du Nord comme du Sud.

Historiquement, on a connu au Québec une forte contribution des IS aux politiques publiques, pensons à titre d'exemple aux régimes d'assurance-maladie, d'assurance-automobile et d'assurance parentale, aux CÉGEPS, et, plus récemment, aux CPE ;

Les IS contribuent aussi à notre développement économique et territorial comme en font foi le poids de l'économie sociale et du mutualisme au Québec — qui ont été en retour des matrices d'IS par leur mode

de propriété et de gouvernance —, le rôle joué par les CPE dans le développement des enfants, mais aussi l'accès des femmes au marché du travail, ou encore le rôle et l'impact des fonds de travailleurs.

Le Québec est également reconnu pour son écosystème formel de recherche et d'innovation (celui du MEI et du FRQ, incluant les établissements d'enseignement supérieur) et son écosystème foisonnant de constellations d'organismes et de milieux innovants dans toutes les régions. Soulignons ici le rôle d'intermédiaire entre milieu de la recherche et milieu de pratique des OLTIS (les Organismes de liaison et de transfert en innovation sociale), les Centres collégiaux de transfert en pratiques sociales novatrices (CCT-PSN) et le rôle de concertation et de maillage du Réseau québécois en innovation sociale.

Plus récemment, on a vu aussi le développement de politiques municipales favorisant l'IS dans plusieurs municipalités (Montréal, Gatineau, Shawinigan...)

Paradoxalement, de nombreuses expériences porteuses de solutions restent encore fragmentées, insuffisamment connues et soutenues. Il est nécessaire de les repérer, les documenter et les soutenir, de favoriser leur mise à l'échelle, d'identifier leurs principaux obstacles, leurs conditions gagnantes.

De plus, cette culture d'innovation sociale demeure méconnue au Québec, au sein même de nos institutions. C'est un terme parfois utilisé dans des sens très hétérogènes, trop souvent restreint à l'effet social d'une technologie ou au traitement d'un enjeu social (pauvreté, handicap). Une conception forte de l'innovation sociale doit être porteuse d'ambitions plus vastes pour le Québec, comme en témoignent quelques exemples récents.

Les programmes internationaux sur l'IS sont unanimes : pour déployer le plein potentiel de l'IS, il ne faut pas la réduire au simple prolongement social d'une innovation technologique, et encore moins opposer IS et innovation technologique. **Il est absolument nécessaire de mieux les articuler pour en déployer le potentiel commun.**

Le déploiement de l'IS permet d'abord de résoudre des problèmes complexes et structurels, tels que ceux auxquels nous faisons face actuellement. Transformer nos manières de nous déplacer, de consommer, de produire, de soigner, de nous loger implique à la fois de l'innovation technologique et de l'innovation sociale. Ces transformations nécessitent une évolution de nos comportements individuels et collectifs, de nos cadres culturels, et de nos rapports aux autres et à l'environnement. Les innovations sociales permettent l'appropriation collective des innovations technologiques.

Ensuite, le potentiel de l'IS pour faire face aux défis de société est lié aux impacts collectifs de son processus. C'est ce chemin parcouru ensemble, avec ses embûches et ses chemins de traverse, qui génère *en soi* des effets élargis, lorsque des individus apprennent à collaborer, à créer des liens de confiance; se forment une identité commune ou une conscience territoriale partagée; construisent de nouvelles connaissances et expérimentent de nouvelles pratiques. Le processus de l'IS est producteur d'une grande capacité d'action collective qui peut se déployer ensuite par de l'innovation organisationnelle, de l'innovation de service, de l'innovation réglementaire, de l'innovation technologique, de l'innovation financière.

Dans cette genèse des innovations sociales, la recherche joue un rôle de liant, sur le modèle d'un savoir ouvert et partagé, plutôt que clôturé par des brevets. En effet, les processus d'innovation sociale s'appuient sur la coconstruction des connaissances et la coproduction des pratiques, dynamisant la relation entre chercheurs et chercheuses et praticiens et praticiennes. Renforcer le processus d'IS renforce donc l'impact social de la recherche.

Déployer le plein potentiel de l'IS, c'est aussi permettre de l'expérimentation dans l'action publique, que ce soit à l'échelle locale, municipale ou provinciale. Face aux transformations collectives requises, les dispositifs comme les *living lab* soutiennent à la fois l'agilité et le ressort démocratique de notre action publique.

La souveraineté alimentaire ou sanitaire, l'avenir des territoires ruraux, le logement décent, la reconversion écologique, la réconciliation avec les Premières Nations, les soins aux aînés, le transport collectif ou encore l'intégration du numérique sont autant de chantiers qui nécessitent de miser sur notre intelligence collective et qui mobiliseront tant les acteurs gouvernementaux, les entreprises et le monde de la recherche que le milieu syndical, et le secteur communautaire, de l'économie sociale et du développement territorial.

Le plein potentiel de l'IS, c'est justement d'enrôler la société tout entière dans une nécessaire culture partagée de recherche et d'innovation !